



## RÈGLEMENT DE COMPÉTITION

# CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL 2<sup>e</sup> DIVISION

### 1 - DEFINITION

Le championnat de France individuel 2<sup>e</sup> division et les épreuves de qualification décentralisées constituent la filière de sélection au haut niveau.

Il permet de décerner les titres de champion de France des compétiteurs hors équipe de France. Il détermine le classement du 32<sup>e</sup> au 64<sup>e</sup> français par catégorie de poids au niveau national et les meilleurs athlètes au niveau régional.

**2 - SEXE :** Féminin et Masculin

**3 - ANNEES DE NAISSANCE :** juniors et seniors (cf. tableau récapitulatif des contrôles d'engagements)

**4 - NATIONALITE :** Française et étrangère telle que définie dans le code sportif

### 5 - GRADES – LICENCE – PASSEPORT – CERTIFICAT MEDICAL

- Ceinture verte minimum.
- Deux années de licence F.F.J.D.A., dont celle de l'année en cours.
- Passeport de moins de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée)
- Certificat médical obligatoire mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du Judo, Jujitsu, en compétition datant de moins d'un an.

### 6 - PARTICIPANTS ET ENGAGEMENTS

Seuls sont autorisés à participer les combattants qui ne sont pas classés en 1<sup>re</sup> division.

Un athlète qui a changé de division (descente) pourra combattre en individuel ou en équipe dès parution de la liste officielle dans sa nouvelle division après le championnat de France individuel 1<sup>re</sup> division.

Les combattants descendants de la 1<sup>re</sup> division à la 2<sup>e</sup>me division combattront directement au niveau interrégional du championnat senior. Ceux-ci seront engagés sous la responsabilité du club des combattants.

NOTA: les cinq premiers (6 combattants) de chaque catégorie seront classés en 1<sup>re</sup> division la saison suivante.

### 7 - CATEGORIES DE POIDS

Pas de surpassement de poids possible.

**Féminines :** – 48 kg ; – 52 kg ; – 57 kg ; – 63 kg ; – 70 kg ; – 78 kg ; + 78 kg

**Masculins :** – 60 kg ; – 66 kg ; – 73 kg ; – 81 kg ; – 90 kg ; – 100 kg ; + 100 kg

### 8 - ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de la F.F.J.D.A.

**9 - TEMPS DU COMBAT :** Féminines et Masculins : 5 minutes

**Récupération :** dix minutes obligatoires entre deux combats

### 10 - FORMULE DE COMPETITION ET ENGAGEMENTS

Tableaux à double repêchage – « Coach » autorisé

### 11 - EPREUVES DE SELECTION

<b>Départementale</b>	sur engagement
<b>Régionale</b>	sur sélection départementale*
<b>Interrégion</b>	sur sélection régionale*
<b>Nationale</b>	sur sélection Interrégionale* + les 6 premiers combattants issus de la liste de classement seniors

\* voir tableau des quotas

Les athlètes issus de la liste de classement senior seront sélectionnés en qualité de hors quota (pas de FND).

### 12 - RELATION GRADES CHAMPIONNATS

La relation grades championnats est appliquée.